



Conseil d'administration

310^e session, Genève, mars 2011

GB.310/PFA/BS/1(Rev.)

Sous-comité du bâtiment

PFA/BS

POUR INFORMATION

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège

Aperçu

Question traitée

Ce document contient des informations sur l'état d'avancement du projet de rénovation du bâtiment du siège.

Incidences sur le plan des politiques

Aucune.

Incidences juridiques

Aucune.

Incidences financières

Aucune.

Décision demandée

Aucune.

Documents du Conseil d'administration ou instruments de l'OIT cités en référence

GB.309/PFA/BS/2 et GB.309/PFA/11/1.

Introduction

1. A sa 309^e session (novembre 2010), le Conseil d'administration a adopté un plan complet de rénovation pour le bâtiment du siège ¹. Il a également approuvé le remplacement des 16 ascenseurs principaux du bâtiment ². Le présent document rend compte des différentes activités entreprises et en cours depuis lors.

Remplacement des ascenseurs

2. Le Bureau a demandé à l'expert indépendant, qui en 2010 a recommandé de remplacer d'urgence les 16 ascenseurs principaux, d'établir un cahier des charges détaillé en vue d'un appel d'offres international. Cet expert aidera également le Bureau à évaluer les soumissions. La procédure d'appel d'offres devrait aboutir d'ici à la mi-2011. Le remplacement des ascenseurs en lui-même devrait prendre près de vingt mois et s'achever au début de 2013.

Diagnostic amiante

3. Le Bureau a défini un cahier des charges et lancé une procédure d'appel d'offres pour la réalisation d'un diagnostic amiante complet du bâtiment du siège. Afin de respecter la réglementation locale, notamment s'il s'avérait nécessaire de procéder à l'enlèvement d'amiante, l'appel d'offres ne s'adressera qu'à des entreprises qualifiées ayant reçu l'agrément des autorités du canton de Genève. La procédure devrait s'achever d'ici à la fin du mois de mars 2011, et l'établissement du diagnostic, qui devrait prendre une année au maximum, commencera peu après.

Cuisines

4. Avec l'aide d'un consultant indépendant, le Bureau rédige actuellement le cahier des charges nécessaire au lancement d'un appel d'offres international pour la réparation d'une dalle de béton et la rénovation du système de ventilation, de la plomberie et des installations électriques. Le consultant aidera également le Bureau à évaluer les soumissions. La procédure d'appel d'offres devrait s'achever d'ici à la mi-2011, et les travaux débiteront au second semestre.

Niveaux 1 à 11 du bâtiment du siège

5. Le Bureau élabore actuellement les documents requis pour lancer un appel d'offres pour un «pilote» du projet. Le «pilote» aura pour principales fonctions d'établir un cahier des charges pour l'ensemble des travaux de rénovation des niveaux 1 à 11 du bâtiment du siège, y compris pour l'acquisition et l'installation de bureaux provisoires, d'aider le Bureau à évaluer les offres reçues et de fournir des orientations et un appui technique pour la supervision des travaux durant la phase d'exécution (2013-2016). La procédure d'appel d'offres devrait s'achever d'ici à juin 2011.

¹ Pour le plan détaillé, se reporter au document GB.309/PFA/BS/2.

² Document GB.309/PFA/11/1.

Gestion du projet

6. Le comité directeur du projet se réunit tous les mois. Depuis sa première réunion, en décembre 2010, il a traité diverses questions touchant au projet de rénovation, telles que la composition de l'équipe de gestion du projet, la stratégie de communication, l'expérience d'autres organisations ayant conduit des projets analogues, les aspects juridiques du projet ou encore les questions relatives à la taille et à l'emplacement des bureaux provisoires. La stratégie de communication s'articulera notamment autour de la création d'un site Web dédié, la réalisation d'une enquête auprès du personnel et la tenue de réunions d'information régulières.
7. Le directeur du projet a effectué une mission d'une journée à Paris, en décembre 2010, pour s'entretenir avec ses homologues de l'UNESCO de l'expérience qu'ils ont acquise en menant à bien la rénovation de la majeure partie du bâtiment du siège de cette organisation. Il a également rencontré ses homologues des organisations internationales ci-après à Genève pour recueillir les leçons tirées des travaux de construction et de rénovation placés sous leur responsabilité: Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, Office des Nations Unies à Genève, Organisation mondiale de la santé, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et Organisation mondiale du commerce. En avril 2011, il se rendra au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York pour discuter et se rendre compte par lui-même de la mise en œuvre du programme de rénovation de ce bâtiment.

Financement de la phase finale

8. Le Groupe de travail sur la valorisation des terrains de l'OIT (composé de représentants de l'OIT, du Conseil fédéral suisse, du Conseil d'Etat genevois et de la municipalité de Genève) s'est réuni en décembre 2010 pour traiter des différents aspects liés au plan directeur «Jardin des Nations», et en particulier du rezonage de deux parcelles non stratégiques que le BIT envisage de vendre pour financer en partie la phase finale du projet de rénovation (2016-2018). Comme à l'accoutumée, les discussions se sont déroulées dans un excellent climat et des progrès continuent d'être enregistrés. Les autorités suisses examinent la meilleure manière de répondre aux réserves et aux préoccupations exprimées par le BIT, l'Organisation mondiale de la santé et l'Office des Nations Unies à Genève sur le projet de législation concernant le rezonage qui affecte leurs terrains. La réalisation du rezonage d'une manière satisfaisante pour l'OIT est une condition préalable à la mise en vente des parcelles.

Registre des risques

9. Un registre des risques couvrant l'ensemble du projet de rénovation est en cours de préparation et sera soumis au Conseil d'administration en novembre 2011, à l'issue de consultations approfondies en interne visant à s'assurer que tous les risques sont bien pris en compte et que des mesures préventives adéquates sont prévues.

Genève, le 14 janvier 2011

Document soumis pour information